

3. Ces émissions en question ne constituaient pas des échanges culturels. La disponibilité des artistes a joué dans ce genre d'émissions un rôle prépondérant.

Fait à noter, «Viva Mexico-Viva Canada» vient d'être vendue à la Communauté des télévisions francophones, qui comprend la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et Monaco.

[Traduction]

PROGRAMMES DU MEER—LES MESURES CONTRE LES FAILLITES

Question n° 227—**M. Robinson:**

Prend-on des mesures en vue d'éviter des faillites dans les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale et, dans l'affirmative, lesquelles?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui une subvention est offerte à un requérant uniquement lorsque l'évaluation effectuée par des spécialistes compétents démontre que le projet en question est susceptible de réussir. L'offre d'aide renferme des conditions visant à s'assurer que les chances de viabilité à long terme sont bonnes. Aucun versement n'est effectué avant qu'une vérification et une inspection des lieux n'aient permis d'établir que ces conditions ont été respectées. Le dernier versement est fait uniquement après qu'une vérification définitive a démontré que les conditions ont été respectées au cours de la période de vérification pertinente qui suit le moment où l'entreprise a été mise en exploitation commerciale. Pendant tout ce temps, la compagnie peut avoir recours aux services et aux conseils des fonctionnaires du ministère, s'il survient des difficultés.

LES PUBLICATIONS DE L'ÉTAT

Question n° 308—**M. Robinson:**

Le gouvernement étudiera-t-il la possibilité de faire des appels d'offres pour l'édition de ses ouvrages, de ses rapports et de ses autres publications afin d'éviter les pertes et de faire des profits sur ses publications?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Le gouvernement a annoncé une politique d'édition conjointe avec des maisons d'édition canadiennes. Les modalités d'application de cette ligne de conduite sont encore à l'étude.

LES PUBLICATIONS DE L'ÉTAT

Question n° 309—**M. Robinson:**

Le gouvernement a-t-il étudié la possibilité de faire des appels d'offres pour l'édition d'ouvrages, de rapports et d'autres publications, afin de préserver l'industrie canadienne du livre?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Le gouvernement a annoncé une politique d'édition conjointe avec des maisons d'édition canadiennes. Les modalités d'application de cette ligne de conduite sont encore à l'étude.

[L'hon. M. Pelletier.]

L'OBSERVATEUR DU CANADA À L'OEA

Question n° 346—**M. Robinson:**

1. Qui occupera le poste d'observateur permanent à l'Organisation des États américains, quand cette personne commencera-t-elle à exercer ses fonctions et où les exercera-t-elle?

2. A combien estime-t-on les frais annuels à encourir pour entretenir l'observateur permanent du Canada en mission auprès de l'Organisation des États américains?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. L'observateur permanent du Canada auprès de l'Organisation des États américains, qui aura le rang d'ambassadeur, sera nommé bientôt. Il entrera en fonction dès qu'il aura été accrédité par l'Organisation. Il exercera ses fonctions par l'intermédiaire des bureaux de la Mission d'observation permanente du Canada qui a été mise sur pied afin de servir de moyen de communication avec l'administration centrale de l'OEA à Washington.

2. On prévoit que les frais de fonctionnement de la Mission d'observation permanente pour 1972-1973 seront de l'ordre de \$187,000. À l'avenir, le coût et l'effectif de la Mission refléteront l'intérêt que le Canada porte à l'Organisation des États américains et aux organismes panaméricains qui y sont affiliés.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES

Question n° 440—**M. Orlikow:**

1. Quelle part des 50 millions de dollars destinés à subventionner des municipalités et leurs organismes a été annoncée à la Chambre par le ministre des Finances, le 14 octobre 1971?

2. Quelle est la ventilation provinciale des fonds au titre de ce programme?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le montant de 50 millions de dollars affecté aux subventions aux municipalités et à leurs organismes, au titre du programme annoncé à la Chambre par le ministre des Finances, le 14 octobre, a été alloué.

2. Au 14 mars 1972, les montants alloués, par province, étaient les suivants:

	Municipalités \$
Terre-Neuve	3,312,039
Nouvelle-Écosse	2,620,640
Île-du-Prince-Édouard	522,707
Nouveau-Brunswick	2,576,686
Québec	24,069,219
Ontario	7,729,497
Manitoba	1,937,847
Saskatchewan	1,409,231
Alberta	3,714,612
Territoires du Nord-Ouest	442,131
Colombie-Britannique	4,328,213
Territoire du Yukon	115,550

LE MINISTÈRE DU SOLLECITEUR GÉNÉRAL—LE CENTRE DE PLANIFICATION ET DE RECHERCHES SPÉCIALES

Question n° 475—**Le très hon. M. Diefenbaker:**

1. Qui sont les membres du Centre de planification et de recherches spéciales qui fait partie du ministère du solliciteur général?

2. Quelles sont les attributions du Centre ou quel est son domaine de compétence?